

NON À L'INGÉRENCE ONTARIENNE ET CANADIENNE : LE MLQ INVITE LES QUÉBÉCOIS À DONNER AU FONDS DE DÉFENSE DE LA LOI 21

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Montréal, le 17 décembre 2021 - Le Mouvement laïque québécois (MLQ) fait appel aux Québécoises et Québécois qui appuient la Loi sur la laïcité de l'État et qui aspirent à des services éducatifs sans interférence religieuse à l'école publique et les invite à donner généreusement au fonds de défense de la Loi 21 en contribuant à sa campagne de financement : jedonne21.ca

Le MLQ dénonce la décision des villes de Brampton, de Calgary et de Toronto de financer directement, à même les fonds publics, les groupes qui contestent la Loi québécoise sur la laïcité de l'État qui ne s'applique pas à l'extérieur du Québec.

« Ces villes vont dépenser des centaines de milliers de dollars pour une cause qui ne les regarde pas. C'est tout simplement honteux et scandaleux et nous les invitons à se mêler de leurs affaires », déclare Daniel Baril.

Toronto et Brampton consacreront chacun 100 000 \$ de leurs fonds publics pour contester la Loi québécoise sur la laïcité de l'État en finançant directement le National Council of Canadian Muslims, la World Sikh Organization of Canada et la Canadian Civil Liberties Association dans leur lutte contre la Loi québécoise sur la laïcité de l'État.

Face à tous ces opposants (liste complète ici : <https://www.jedonne21.ca/les-contestataires>) largement financés par des fonds publics et privés, le MLQ, qui ne reçoit aucun financement public, ne peut compter que sur l'appui populaire pour défendre la Loi 21 devant les tribunaux.

« Nous avons déjà recueilli près de 200 000\$ depuis le lancement de la campagne en septembre 2020, mais la cause étant maintenant portée devant la Cour d'appel, il nous faut doubler ce montant, ajoute Daniel Baril. Nous comptons sur la solidarité et la générosité des Québécoises et Québécois qui ont fait le choix de la laïcité à l'école pour un meilleur vivre ensemble. »

-30-